

MAUBAY

Famille de laboureurs et de marchands de Laluque

Alliés aux Casenave et aux Nogaro de Boos

Ils s'élèvent socialement durant le XVIII^e siècle, s'allient aux Cardenau et aux Morlanx.

Première génération

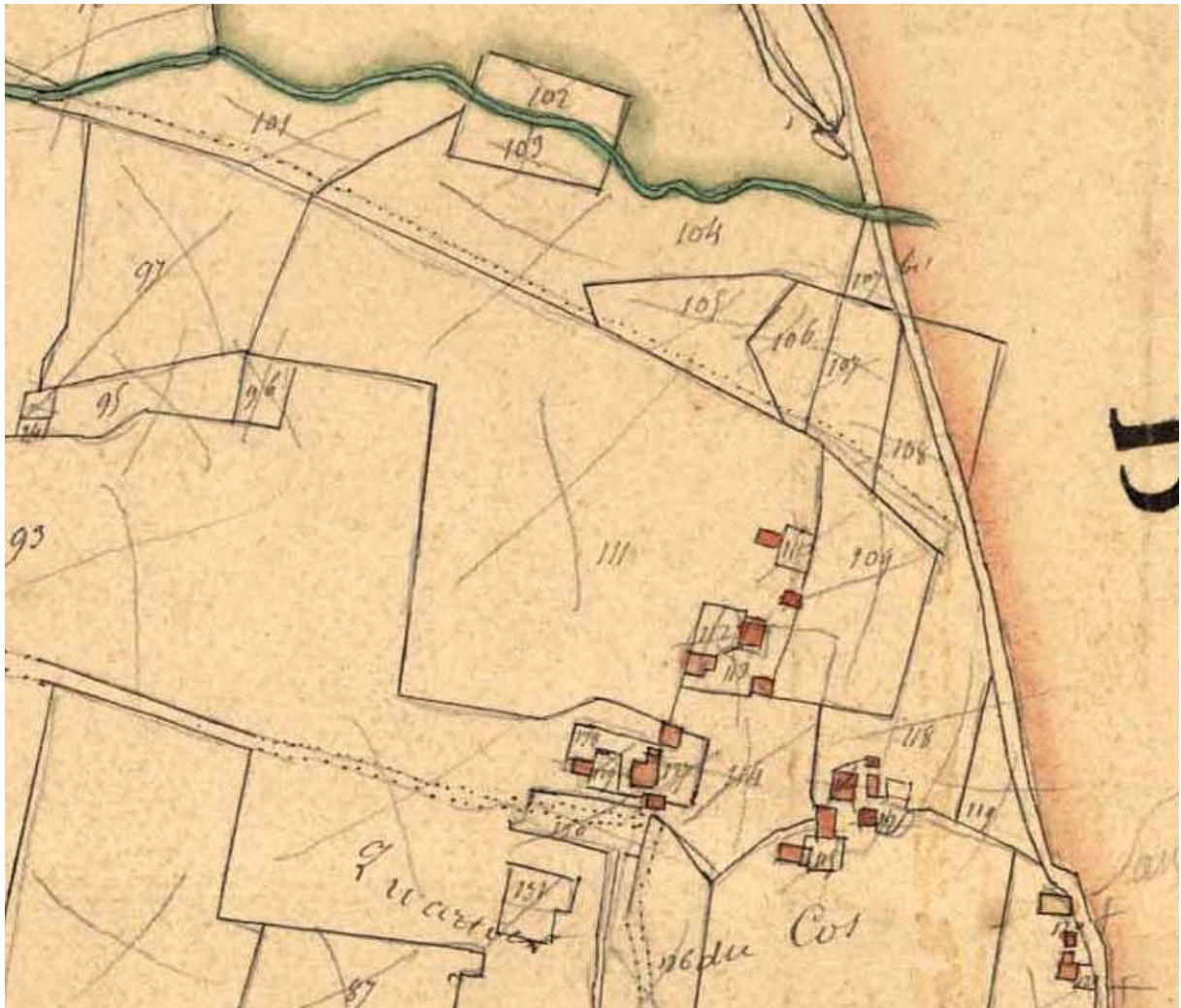
Bernard de Maubay, laboureur (vers 1639-1699)

Le 9 juin 1676, à Laluque, Bernard de Maubay, de Gourbera, épouse **Catherine de Labatut**, de Laluque.

Bernard de Maubay, âgé de 60 ans, meurt à Laluque le 24 mars 1699.

Catherine de Labatut, âgée de 45 ans, meurt à Laluque le 19 juillet 1701.

Raimond de Labatut dit du Cos, âgé de 60 ans, est mort à Laluque le 18 septembre 1684. Il s'agit sans doute du père de Catherine de Labatut. Comme nous le verrons, la maison Cos, au quartier du Cos, sera plus tard appelée Maubay. Cette maison ne semble pas avoir appartenu aux Maubay qui en étaient sans doute les métayers.



Le quartier du Cos (Plan cadastral de Laluque, 1808)

D'où :

- André de Maubay, qui suit.

- Raimond de Maubay (1678-?)

Né à Laluque le 10 décembre 1678. Fils de Bernard de Maubay et de Catherine de Labatut. Le parrain est Raimond de Labatut, la marraine, Jeanne de Fontencaute.

- **Agne de Maubay, cultivatrice (1680-?)**

Née à Laluque le 8 décembre 1680. Fils de Bernard de Maubay et de Catherine de Labatut. Le parrain est André de Labat, la marraine, Agne Darrauset, habitants de Gourbera.

Le 17 février 1705, à Lesperon, Anne de Maubay épouse **Dominique de Lagoeite dit de Mora**. Des enfants naissent en février 1706, le 15 janvier 1708 et le 18 octobre 1712.

- Mathieu de Maubay (1682-?)

Né à Laluque le 20 septembre 1682. Fils de Bernard de Maubay et de Catherine de Labatut. Le parrain est Mathieu Dupon, la marraine, Catherine de Labat.

- **Bernard de Maubay, laboureur (vers 1685-1746)**

Le 10 février 1705, à Laluque, Bernard de Maubay épouse **Marie de Bardin**, habitante de Laluque.

Le 27 février 1713, à Laluque, Bernard de Maubay épouse **Marguerite de Cladères**.

Ramoun de Cladères, âgé de 63 ans, meurt à Laluque (à Liquet) le 2 janvier 1722.

Estienne de Cladères, âgé de 70 ans, meurt à Laluque (à Arnauchet) le 4 novembre 1723.

Bernard de Maubay, âgé de 62 ans, meurt à Laluque (à Arnauchet) le 25 juillet 1746.

Le 1^{er} mars 1756, devant Larreyre, notaire à Tartas, Jean Maubay et François de Bordes, mari de Jeanne Maubay, habitants de Laluque, procèdent au partage de leurs biens. Par le contrat de mariage de François de Bordes et de Jeanne Maubay, du 10 janvier 1745, retenu par Larreyre, Bernard Maubay et Catherine [sic] Cladères ont fait don à chacune des parties, de la moitié de tous leurs biens meubles et immeubles, à charge de payer la légitime de leurs deux sœurs et d'un frère puiné. Depuis cette période, le frère et la sœur ont joui des biens « par commun et indivis » mais ils sont séparés « depuis environ la Saint-Martin ».

Appartiendront à Jean Maubay, aîné : « la petite maison appelée de Luquet avec toutes les terres qui en dépendent (...) plus la pièce de terre appelée à La Bache située dans le champ de Maubay, plus un morceau de jardin du lieu d'Arnauchet avec la terre labourable qui est à suite tirant du côté du midi le long du chemin Dax de la contenance d'un journal ou environ, depuis ledit chemin jusques à la terre de Lestriqué et dans le même alignement de cette dernière terre, du midi au nord, et laquelle pièce de terre dans ledit alignement sera bornée jusques audit morceau de jardin, plus une autre pièce de pins appelée à Loustalot, plus une autre petite pièce de pins appelée au Boscq de La Vigne, plus une autre pièce de terre inculte et en bocage appelée au Haut Tourné, plus une autre petite pièce de terre appelée au Pontac avec quelques pins et bocage, plus une autre petite pièce de terre en pignons qui y est joignant, plus une partie de la pièce de pins appelée au Pas de Carrère, à prendre ladite portion du côté du couchant jusques au coin du champ de Lestrique où il a été posé une borne, et ensuite une autre du côté du nord, le restant de ladite pièce qui est au levant demeurant audit Bordes, plus, (...) une pièce de terre en lande appelée au Baradas, plus une autre pièce de pins appelée à

Labouyrie, plus la moitié d'une autre pièce de pins appelée à Laborde, située dans le lieu du Machat, à prendre ladite moitié du côté du nord et laquelle pièce a été divisée par deux bornes qui ont été posées l'une, du côté du couchant au coin de Lalesque de Machat, et l'autre à la Lesque de Machat Biel, plus un petit morceau de terre en pignon à prendre dans ladite Lesque de Machat à suite de la pièce ci-dessus et qui a été aussi bornée et piquetée ».

Le restant des biens « avec la maison et autre toits et yrial du lieu d'Arnauchet » demeurera à François de Bordes. La prairie qui est au fond du champ d'Arnauchet sera en commun entre les deux parties qui en partageront le foin et l'entretien. Il en sera de même pour le parc de paille d'Arnauchet. Les parties y feront leur fumier et l'entreprendront par moitié. Jean Maubay pourra y « faire pourrir en seul le soutrage qu'il voudra y mettre ». La chaudière gemière et le four à résine demeureront en commun. Les abeilles qui sont au lieu de Luquet y resteront sans être partagées. Bordes devra fournir toutes les ruches nécessaires et Maubay devra les soigner. Le profit et la perte seront par moitié. « Comme il n'y a pas de maison logeable audit lieu de Luquet, il est convenu qu'il en sera bâti une de trente pieds de long et autant de large à frais communs et on pourra se servir des matériaux de l'ancienne et jusqu'à ce que la dite maison soit bâtie, ledit Maubay pourra continuer d'habiter audit lieu d'Arnauchet ». Pour cette nouvelle bâtisse, Bordes devra fournir trois chênes qui ont été marqués, et deux gros pins pour les pannes. La veuve Maubay pourra aller habiter chez son fils ou chez sa fille. « Dans le cas qu'elle deviendrait *intérine*, (...) l'autre sera tenu de lui faire une pension ».¹

Marguerite Cladères, âgée de 80 ans, meurt à Laluque (à Luquet) le 17 août 1770.

D'où :

- Jean de Maubay (1710-vers 1710)

Né à Laluque le 2 octobre 1710. Fils de Bernard de Maubay et de Marie de Bardin. Le parrain est Jean de Labatut, la marraine, Catherine de Villenave. André de Maubay est présent lors du baptême. Dans la marge de l'acte, est inscrite la mention « mort ».

- André de Maubay (1715-1715)

Né à Laluque le 24 octobre 1715. Fils de Bernard de Maubay et de Marguerite de Cladères. Le parrain est André de Maubay, la marraine, Jeanne Dupruil.

André de Maubay, âgé de 15 jours, meurt à Laluque le 13 novembre 1715.

- **Jeanne Maubay, cultivatrice (vers 1720-1791)**

Vers 1738, Jeanne Maubay épouse **François de Bordes, laboureur**, fils de Mathieu de Bordes, habitant de Castets, et de Marie Capdupuy.

Ils ont une fille, Marguerite, née à Laluque (Darnauchet) le 26 décembre 1740.

Les conventions de mariage sont mises par écrit le 10 janvier 1745. Mathieu de Bordes a fait don à son fils de la somme de 250 livres pour lui tenir lieu de tous ses droits paternels et maternels. Bernard Maubay et Marguerite Cladères ont fait don à leur fille de la moitié de tous leurs biens meubles et immeubles « qui se trouveront à la fin de leur jour ». Ils font don de l'autre moitié à Jean Maubay, leur fils aîné, à charge pour celui-ci et

¹ A. D. Landes, 3 E 63-168 (Minutes de Larreyre, notaire à Tartas).

pour sa sœur, de bailler à Marie et Jeanne Maubay, filles puînées, la somme de 150 livres à chacune d'elles lorsqu'elles se marieront ou lorsqu'elles auront atteint l'âge de 25 ans. Les parents souhaitent par ailleurs qu'il soit baillé à chacune des deux cadettes, douze serviettes, six de lin et six d'étoupe, un linceul de lin, une nappe de lin, un capusson de barracan doublé, un coffre et un coffret de bois de pin fermant à clef, une paire de bas et de souliers, un habillement et un lit « selon leur état ». Ils fixent les droits de Jean Maubay, leur fils cadet, à la somme de 180 livres, qu'il soit « habillé tout de même que le sera ledit Maubay son frère aîné lorsqu'il se mariera », avec un chalit et un coffret de bois de pin fermant à clef. Comme pour ses sœurs, la somme sera payable à 30 livres par an, à partir de l'année où il prendra parti de mariage. Le cadet travaillera « au profit du tinel ». Pour finir, les parents veulent que leurs deux héritiers principaux fassent célébrer 200 messes pour le repos de leurs âmes « outre celles du devoir », à 15 livres par an, la moitié après le décès du premier d'entre eux, l'autre moitié après le décès du dernier.²

François de Bordes, âgé de 80 ans, meurt à Laluque (à Arnauchet) le 13 juillet 1785.

Jeanne Maubay assiste le 7 février 1780 au mariage de sa fille Marie Bordes avec Jean Batbedat.

Jeanne Maubay, âgée d'environ 80 ans, meurt à Laluque (à Arnauchet) le 23 octobre 1791.

- Jean Maubay, laboureur (1721-1777)

Né à Laluque (à Arnauchet) le 29 juin 1721. Fils de Bernard de Maubay et de Marguerite de Cladères. Le parrain est Jean de Labatut, la marraine, Jeanne de Cladères.

Le 30 janvier 1747, à Laluque (à Arnauchet), Jean Maubay épouse **Marguerite Lesbats**, de Gourbera.

Le 22 novembre 1755, à Laluque (à Maubay dit Arnauchet, au Cos), Jean Mobay, âgé de 37 ans, veuf de Marguerite Desbats, épouse **Catherine Dupont**, âgée de plus de 50 ans, veuve de Thomas Labat, tous deux habitants de Laluque. Jean Mobay, frère, est témoin.

Jean Maubay, laboureur, âgé de 56 ans, meurt à Laluque (à Luquet) le 2 septembre 1777.

- Jean Maubay, laboureur (1728-1771)

Né à Laluque le 28 décembre 1728. Fils de Jean de Maubay et de Marguerite de Cladères. Le parrain est Jean de Cladères, la marraine, Marguerite du Vignau.

Jean Maubay, laboureur, âgé de 48 ans [sic], meurt à Laluque (à Luquet) le 7 juillet 1771.

- Jeanne Maubay (1732-?)

Née à Laluque le 2 octobre 1732. Fille de Bernard Maubay et de Marguerite Cladères. Le parrain est Jacques Castets, de Taller, la marraine, Jeanne Maubay.

² A. D. Landes, 3 E 63-168 (Minutes de Larreyre, notaire à Tartas).

Le 13 février 1767, à Pontonx (à Lesbordes), Jeanne Maubay, native et habitante de Laluque, épouse **Etienne Fargues**, forgeron, veuf de Marie Tastet, fils de feu Jean Fargues et de Marie Caubin.

- **Marie Maubay (vers 1737-1778)**

Elle épouse **André Cassiède, laboureur**, qui est veuf le 11 novembre 1780, lorsqu'il épouse à Laluque (au Grand Mineq) Marguerite Labeyrie, veuve de Martin Lacomère. Leur fils mineur, Jean Cassiède, né le 15 décembre 1761, dont le parrain est Jean Maubay, se marie le 27 novembre 1780.

Marie Maubay, âgée de 40 ans, meurt à Laluque (à Minecq) le 29 janvier 1778.

- Dominique de Maubay (1688-?)

Né à Laluque le 28 novembre 1688. Fils de Bernard de Maubay et de Catherine de Labatut. Le parrain est Dominique de Lagueyte, de Lesperon, la marraine, Catherine Labat, de Gourbera.

- Jeanne de Maubay (1690-?)

Née à Laluque le 25 mai 1690. Fille de Bernard de Maubay et de Catherine de Labatut. Le parrain est Estienne Dupon, la marraine, Jeanne de Morincome.

- **Jeanne de Maubay (1692-1718)**

Née à Laluque le 20 avril 1692. Fille de Bernard de Maubay et de Catherine de Labatut. Le parrain est Jean de Lestage, la marraine, Philippe de Laurens.

Le 11 septembre 1714, à Laluque, Jeanne de Maubay épouse **Dominique de Villenave**.

Jeanne de Maubay, femme de Dominique de Villenave, âgée de 25 ou 26 ans, meurt à Laluque le 4 septembre 1718.

- Catherine de Maubay (1693-?)

Née à Laluque le 27 octobre 1693. Fille de Bernard de Maubay et de Catherine de Labatut. Le parrain est Barthélemy de Laborde, la marraine, Catherine de Laborde, de Gourbera.

Deuxième génération

André de Maubay, laboureur (1677-1729)

Né à Laluque le 30 mars 1677. Fils de Bernard de Maubay et de Catherine de Labatut. Le parrain est André de Labatut, la marraine, Catherine de Laborde.

Le 22 novembre 1695, à Laluque, André de Maubay épouse **Jeanne de Villenave**.

Jeanne de Villenave, âgée de 26 ans, meurt à Laluque le 16 juin 1700.

Le 30 août 1701, à Laluque, André de Maubay épouse **Marie Dumora**, de Saint-Paul. Marie de Mora, âgée de 26 ans, meurt à Laluque le 2 mai 1703.

Le 31 août 1705, à Laluque, André de Maubay épouse **Jeanne de Cazenave**.

Elle est probablement la fille de Jean de Casenave, praticien, et de Jeanne de Clavier, habitants à Laluque, maison Lacomère.

En premières noces, le 2 janvier 1697, à Laluque, Jeanne de Cazenave a épousé **Arnaud de Grué**.

Arnaud de Grué, âgé de 30 ans, meurt à Laluque le 7 janvier 1703.

André de Maubay, âgé d'environ 58 ans [sic], meurt à Laluque le 2 avril 1729.
Jeanne Casenave, âgée de 63 ans, meurt « de mort soudaine » à Laluque le 12 juin 1733.

D'où :

- Etienne de Maubay (1696-?)

Né le 2 novembre 1696. Fils d'André de Maubay et de Jeanne de Villenave. Le parrain est Etienne de Cladères, la marraine, Jeanne de Villenave.

- Jean de Maubay (1698-?)

Né à Laluque le 16 mars 1698. Fils d'André de Maubay et de Jeanne de Villenave. Le parrain est Jean de Labatut, la marraine, Anne de Labat.

- Elizabeth de Maubay (1702-?)

Née à Laluque le 19 juillet 1702. Fille d'André de Maubay et de Marie Demora. Le parrain est Jean de Labatut, la marraine, Elizabeth Destrade, de Saint-Paul.

- Jean de Maubay, qui suit.

- Jean de Maubay (1708-?)

Né à Laluque le 1^{er} octobre 1708. Fils d'André de Maubay et de Jeanne de Cazenave. Le parrain est M^e Jean de Cazenave, la marraine, Mademoiselle Marguerite de Baratte.

- (probablement) **Jeanne de Maubay (vers 1711-1746)**

Ses parents sont soit André de Maubay et Jeanne de Cazenave, soit Bernard de Maubay et Marie de Bardin.

Le 20 juillet 1739, Jeanne Maubay épouse **Bertrand Dupin**, garçon laboureur.

Un enfant naît au Pin le 28 octobre 1742. Le parrain est Jean Maubay, la marraine, Jeanne Maubay.

Jeanne Maubay, âgée de 35 ans, meurt à Laluque (au Pin) le 19 août 1746.

Troisième génération

Jean Maubay dit Pouton, négociant (1706-1785)

Né à Laluque le 30 septembre 1706. Fils d'André de Maubay et de Jeanne de Casenave. Le parrain est Jean de Labatut, la marraine, Jeanne de Sescousse [ou Monsaut].

Le 21 février 1727, à Laluque, Jean Maubay épouse **Marguerite Dubourdieu**.

Marguerite Dubourdieu, âgée de 22 ans, meurt à Laluque le 1^{er} mars 1728.

Vers 1738, il épouse **Bertrande Nogaro**, habitante de Boos. Le 9 novembre 1738, Jean Maubay est parrain de Suzanne Nogaro, sœur cadette de Bertrande.

Bertrande Nogaro est née à Boos (à Lapeba) le 16 avril 1721. Elle est la fille de Bernard Nogaro et de Jeanne Laserre.

Bertrande Nogaro, âgée de 30 ans, femme de Jean Maubay, marchand, meurt à Laluque (à Maubay) le 3 décembre 1746.

Lors de la confection de la matrice cadastrale de la commune de Laluque, vers 1825, Catherine Maubay, fille et héritière de Jean Maubay et de Bertrande Nogaro, possède les propriétés suivantes : **Sescouze**, au bourg de Laluque, **Hourquet**, au nord, à proximité de la route de Boos, **Pouchine**, au quartier de Cos, **Talline**, **Hilline**

et **Caupenne**, au quartier de Lacomère, **Baria**, **Coulaou**, **Pebidaou** et **Mongrit**, à l'ouest, le long de la route de Taller, et **Lauga**, au nord-ouest de la commune, près des confins de Taller.

La majorité de ces biens a été acquise par Pouton Maubay au milieu du XVIII^e siècle.



Lalouque, Carte de l'état-major 1820-1866

Un jardin dit de Maubay, coté A 225, et une futaie dite de Maubay, A 216, sont situés près de la maison Coulaou. Avant de s'installer à Sescouze, qui deviendra « Maubay » puis le « château Cardenau », les Maubay de la branche aînée habitent probablement la maison Maubay ou Cos, située au quartier du Cos. Dans le registre paroissial, nous trouvons par exemple le 1^{er} juin 1778 le baptême d'un enfant de Guirons Duvignau, né à « Maubay ou Cos ».

Le 11 février 1739, par contrat passé devant Bellegarde, notaire à Rion, Jean Maubay dit Pouton, laboureur, habitant de Lalouque, achète à Bernard Sescouze, maître chirurgien demeurant au Vieux-Boucau, la métairie de Hourquet, située à Lalouque, pour la somme de 800 livres.³

Le 19 février 1745, devant Larreyre, notaire à Tartas, à Taller, maison du Laquay, Pierre Sescouze, bourgeois et négociant de la ville de Bayonne, vend à Jean Maubay dit Pouton, marchand, tous les biens qu'il possède dans la paroisse de Lalouque : la maison principale appelée de Sescouze, au bourg de Lalouque, avec les terres, bois, jardin, décharges ; la métairie du Bareya [sic] consistant en maison, granges, parcs, terres labourables et incultes, bois, pignadars, et la moitié d'un troupeau de brebis ; tout ce qui appartient au vendeur au lieu de Pelanne, consistant en terres labourables et pignadars. Tous les droits d'église, capcasal et padouansage sont compris dans la vente. L'acquéreur promet d'acquitter chaque année un obit de 16 livres 13 sols 4 deniers, fondé dans l'église de Lalouque et établi sur les biens vendus. La vente est faite pour le prix de 2400 livres. Maubay verse 1500 livres en louis d'or et s'engage à payer les 900 livres restantes dans un délai de deux ans.⁴

Le 7 juillet 1745, Dominique Dupont dit Rey de Lacomère, marguillier de l'église de Lalouque, afferme les fruits, droits et revenus de la fabrique à Jean Maubay dit Pouton,

³ A. D. Landes, 2 C 1660 (Contrôle des actes, Bureau de Tartas).

⁴ A. D. Landes, 3 E 63-165 (Minutes de Larreyre, notaire à Tartas).

marchand, et à Jean Degos, meunier, habitants de Laluque, pour une année, moyennant 127 livres 10 sols.⁵

Le 13 décembre 1745, Jean de Maubay dit Pouton vend à M^e Samson de Mancamp, notaire royal, habitant de Pontonx, « une pièce de terre appelée la pièce du Pomé, contenant 4 saisons 5 sillons, confrontant du levant, à terre du Broy, de midi, mer et nord, à biens du Gauché, plus une pièce de terre lande avec quelques chênes du côté du midi, de la contenance qu'il se trouvera appelée au Casau du Gouau, confrontant du levant à biens de Houdin, de midi, à lande commune, de couchant, à terre lande et chênes de Houdin, et de nord, aux biens du Gauché, le tout de la dépendance des biens du Gouau, situés en la paroisse et baronnie de Laluque ». Ces terres font partie des biens achetés au sieur Sescouze quelques mois plus tôt. La vente est faite pour la somme de 50 livres.⁶



Maubay ou Sescouze, au bourg de Laluque (Plan cadastral de Laluque, 1808)

Le 10 mai 1747, devant Larreyre, notaire à Tartas, Jean Maubay dit Pouton, marchand, et Jean Batbedat dit du Ferm, laboureur, habitants de Laluque, procèdent à un échange de biens. Maubay baille « la métairie et biens appelés de Loustaunau, consistant en maison, bois à chênes, terres labourables, pignadars, le tout de la contenance de 19 journées 2 saisons ou environ, confrontant de levant, à pins du sieur Lalanne, de midi, à terres du même, du couchant, à biens du même et du Rey, et de nord, à pins de Casenave et dudit Rey ». En contre-échange, Batbedat baille « la moitié des biens appelés du Ferm (...) soit portion de maison consistant en la moitié, moitié du sellier, portion du *carrieu* et généralement tout ce qui lui appartient audit lieu, soit terre labourable, bois, pins et sans rien réserver ni excepter, l'autre moitié desdits biens appartenant à Mathieu Lacoumère ». Tous les biens sont situés

⁵ A. D. Landes, 3 E 63-165 (Minutes de Larreyre, notaire à Tartas).

⁶ A. D. Landes, 3 E 63-165 (Minutes de Larreyre, notaire à Tartas).

dans la paroisse de Laluque. Maubay promet « de faire finir un sellier sur les biens de Loustaunau, excepté de le faire couvrir ».⁷

Le 5 août 1747, Jean Maubay, négociant, est présent lors du contrat de mariage, passé à Tercis, devant Lodève, notaire à Saint-Lon, de Jean Cazenave, chirurgien, habitant d'Orist, et Catherine Laboirie, en tant que curateur de l'époux. Le mariage a lieu à Orist le 16 août 1747. Jean Cazenave est né à Laluque (à Casenave) le 5 février 1726, du mariage de Jean de Casenave, praticien, et de Jeanne de Barrouillet, Demoiselle.⁸

Le 4 septembre 1748, Jean Maubay dit Pouton, marchand, en qualité de marguillier de l'église de Laluque, afferme les fruits de la fabrique pour un an.⁹

Le 25 juin 1751, devant Mancamp, notaire à Pontonx, Jean-François de Tapieau, docteur en médecine, habitant de Tartas, vend à Jean Maubay, marchand, « la maison, biens et métairie, parc à bétail, grange, sol, place où le tout est bâti, eyre, eyrial, jardin, terres labourables et incultes, pignadars, droit d'église, capcasal et de padouansage (...) appelés à Coulau, situés en ladite paroisse de Laluque, confrontant du levant à biens de Pechiey [Pesquies] et du Bareya, de midi à biens de Lamiey, du couchant à terre labourable et pignadar de Jean Lalanne de Téthieu, et de nord à pignadar dudit Maubay et de François de Bordes ». Sont compris dans la vente, les bœufs aratoires et les brebis qui sont dans les biens vendus, une charrette et outils de labourage qui sont entre les mains du métayer. La vente est faite pour le prix de 1350 livres.¹⁰

Le 17 avril 1758, devant Larreyre, notaire à Tartas, Mr M^e Joseph de Peynes, prêtre, docteur en théologie, ancien curé de la paroisse de Linxe, habitant de Laurède, en son nom et comme administrateur des enfants et biens délaissés par feu Sieur Joseph de Peynes, maître ès arts, et Demoiselle Marie Lestage, vend à Jean Maubay dit Pouton, laboureur, habitant de Laluque, tous les biens immeubles que les enfants mineurs et lui-même possèdent dans la paroisse de Boos, appelés de Pinot et Lautcaze. Il vend également « la portion de vaches qui est les deux tierces qui sont sur lesdits biens », un troupeau de brebis, une paire de bœufs et une charrette, qui sont entre les mains d'Etienne de Lautcaze « et portion de ceux de Pinot ». Les immeubles sont vendus pour le prix de 2580 livres, le bétail, bœufs et charrette, pour le prix de 520 livres, selon l'estimation faite par le sieur Lalanne, de Lesperon, et le nommé Bellegarde, de Taller. Maubay a payé l'intégralité de la somme en écus de 6 livres et autres monnaies de cours.¹¹

Le 3 août 1758, devant Larreyre, notaire à Tartas, Jean Maubay, laboureur à Laluque, adresse une sommation au sieur Jean Labrouche, marchand pourvoyeur des boucheries de Montfort en Chalosse. Vers la Saint-Jean, alors que Maubay se trouvait à Montfort, Labrouche proposa de lui acheter 38 bœufs qu'il a sur la lande de Lanegrand. Maubay accepta au prix d'une pistole (soit 10 livres) par tête « de profit liquide tous frais faits ». Depuis, Labrouche n'a pas payé les bœufs qui ont coûté à Maubay la somme de 4050 livres, « à quoi il faut ajouter 380 livres pour les 10 livres en sus par bœuf et encore le droit de garde et autres frais dus pour le pacage ». « Attendu que la saison presse pour se défaire desdits bœufs », Jean Maubay somme le sieur Labrouche de lui payer ces sommes avant trois jours et de venir prendre les bœufs. Faute de quoi, ne pouvant plus garder les bêtes, il les vendra à

⁷ A. D. Landes, 3 E 63-165 (Minutes de Larreyre, notaire à Tartas).

⁸ A. D. Landes, 3 E 16-58 (Minutes de Lodève, notaire à Saint-Lon).

⁹ A. D. Landes, 3 E 63-165 (Minutes de Larreyre, notaire à Tartas).

¹⁰ A. D. Landes, 3 E 23-234 (Minutes de Mancamp, notaire à Pontonx).

¹¹ A. D. Landes, 3 E 63-168 (Minutes de Larreyre, notaire à Tartas).

toute autre personne qui voudra les acheter. L'acte a été notifié au sieur Labrousche « en parlant à lui trouvé sur la rue publique dudit Tartas ».¹²

Le 1^{er} mai 1762, devant Lavielle Jeune, notaire à Dax, Sieur Pierre Dupoy, seigneur cavier de Taller, vend à Jean Maubay, laboureur, de Laluque, les métairies appelées de Pedebidaut et Mongrit, situées à Laluque, une paire et demi de bœufs de la valeur de 225 livres, 57 brebis de la valeur de 228 livres et 40 chèvres valant 80 livres, moyennant la somme de 4000 livres, y compris le mobilier.¹³

Le 7 novembre 1764, devant Mancamp, notaire à Pontonx, François Lartigau, laboureur, habitant de Saint-Jean-de-Lier, revend à Jean Maubay, marchand de Laluque, en tant que « père et légal administrateur de ses enfants et de feu Bertrande Nogaro, sa femme », la maison, biens et métairie appelés à Darricau, situés à Saint-Jean-de-Lier, qu'il a acquis de Martin Nogaro, laboureur, habitant de Boos, le 11 novembre 1763, devant Destouesse, notaire à Pontonx, pour la somme de 1269 livres. Maubay, beau-frère de Martin Nogaro, utilise son droit de retrait lignager. Il paie à Lartigau, en louis d'or de 48 et de 24 livres, la somme de 1299 livres 1 sol, dont 30 livres 1 sol pour frais et droits du contrat d'acquisition de 1763.¹⁴

Le 3 mars 1766, devant Deville, notaire à Tartas, Jean Maubay dit Pouton, marchand, habitant de Laluque, passe un accord avec Jean Laborde, demeurant à Pécoumère, et Dominique Dourthe, demeurant à Lucmaret, tous deux laboureurs, habitants de Boos. Maubay a déposé une plainte devant la cour sénéchale de Tartas en raison « d'une incendie qui avait été faite sur un fonds de lande assez considérable dépendante des biens de Lauscaze et Pinot, situés en ladite paroisse de Boos ». Il a prétendu que Laborde et Dourthe étaient les auteurs de l'incendie et il a fait assigner des témoins pour procéder à une information. Laborde et Dourthe nient leur responsabilité. En revanche, ils reconnaissent que Jean Maubay est le propriétaire de la lande et renoncent à prétendre « d'y prendre aucun droit de propriété ni autre ». Il semble que la lande incendiée ait été convoitée par les deux laboureurs. L'accord vise à établir la propriété de Maubay et non à élucider le crime supposé.¹⁵

Le 23 juin 1770, devant Darracq, notaire à Dax, Jean Maubay, de Laluque, achète à M. Verges et à la Demoiselle Lalanne, les biens de Lauga, Hilline et Baratte, pour 8500 livres, et le bien de Talline pour 1500 livres.¹⁶

Peu de temps avant le mariage de sa fille Catherine avec Paul Cardenau, à l'automne 1774, Jean Maubay achète les maisons, métairies et biens de Barroubé, Gouardère et Hourclon, situés à Gamarde, à la dame de Sanguinet de Vios, de Tartas, pour la somme de 19 000 livres. Ces immeubles font partie de la constitution dotale de Catherine Maubay.¹⁷

Le 29 janvier 1781, devant Pomiers, notaire à Pontonx, Sieur Jean Maubay, marchand, de Laluque, achète à son gendre Mr M^e Jean Morlanx, contrôleur du roi et son procureur en la cour royale à Montfort, demeurant à Sort, procureur constitué de Mrs Jean-Baptiste Daguerre, Jacques Puyet, Pierre Vasserot et de Sieur Jean Cabotte, négociants, de Bayonne, le dernier agissant pour Dame Galen, du lieu de Labourd, la métairie de Moussouat, située à Gousse, évaluée 8000 livres.¹⁸

¹² A. D. Landes, 3 E 63-168 (Minutes de Larreyre, notaire à Tartas).

¹³ A. D. Landes, 2 C 1669 (Contrôle, Bureau de Tartas, Centième denier).

¹⁴ A. D. Landes, 3 E 23-255 (Minutes de Mancamp, notaire à Pontonx).

¹⁵ A. D. Landes, II F 2499.

¹⁶ A. D. Landes, 2 C 1672 (Contrôle, Bureau de Tartas, Centième denier).

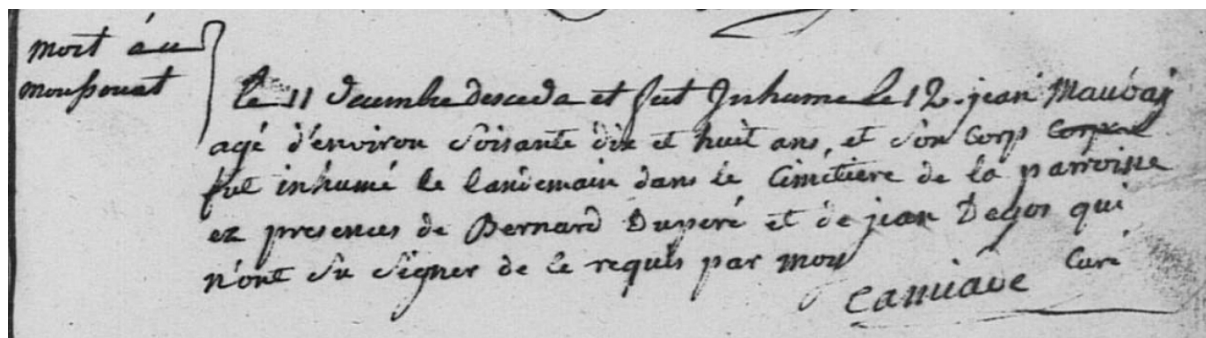
¹⁷ A. D. Landes, 3 E 2-34/1 (Minutes de Deléon, notaire à Dax).

¹⁸ A. D. Landes, 2 C 1677 (Contrôle, Bureau de Tartas, Centième denier).

Le 22 mai 1783, devant Cardenau, notaire à Gamarde, le sieur Jean Maubay, négociant, de Laluque, achète à Jean Baraille dit Bague, laboureur, de Goos, la métairie du Grand Bibent, située à Préchacq, pour la somme de 5310 livres.¹⁹

Le lieu et la date de décès de Jean Maubay sont actuellement inconnus.

Jean Maubay, âgé d'environ 78 ans, meurt à Gousse (au Moussouat) le 11 décembre 1785.



mort au
moussouat } Le 11 Décembre 1785 et fut Inhumé le 12 Jean Maubay
âgé d'environ soixante dix et huit ans, et son corps corpa
fut inhumé le lendemain dans le cimetière de la paroisse
en présence de Bernard Dupère et de Jean Dégou qui
n'ont pu signer de la requête par moi
Carnière Cur

D'où :

- Marguerite de Maubay (1728-?)

Née à Laluque le 24 février 1728. Fille de Jean de Maubay et de Marguerite du Bourdieu. Le parrain est Jean Dubourdieu, la marraine, Marguerite [Ducasse].

- Martin Maubay (1742-1743)

Né à Boos le 26 avril 1742. Fils de Jean Maubay et de Bertranne Nogaro, laboureurs. Le parrain est Martin Nogaro, la marraine, Jeanne Laserre.

Martin Maubay, âgé d'environ 1 an ½, meurt à Laluque (à Gert) le 9 septembre 1743.

- **Jeanne Maubay, rentière (1743-1820)**

Née à Laluque (à Maubay) le 31 juillet 1743. Fille de Jean Maubay et de Bertrande de Nougaro. Le parrain est Dominique de Nougaro, de Boos, qui a signé. La marraine est Jeanne de Maubay, de Laluque.

Le 17 janvier 1769, à Sort (au Moulié), Demoiselle Jeanne Maubay, native et habitante de Laluque, épouse Sieur **Jean Morlanx, bourgeois**, natif et habitant de Sort, en présence de Mr Jean Morlanx, père de l'époux, Sieur Pierre Morlanx, son frère, Sieur Jean-Jacques Joumars, son beau-frère, Demoiselle Marie Morlanx dite Marianne, épouse dudit Joumars, habitants de Bayonne, Jean Maubay, marchand, père de l'épouse, Catherine Maubay, sa sœur, Jean et autre Jean Nougaro²⁰, ses parents proches.

Le sieur Jean de Morlanx, praticien, habite Sort en 1772. Son oncle est le sieur Jean de Morlanx, conseiller du roi, receveur des consignations à Bayonne, propriétaire de la maison Loussignac, à Gamarde.²¹

Il est procureur du roi en la cour royale de Montfort depuis 1773 ; élu syndic-jurat de Sort le 6 septembre 1778. Il est âgé de 37 ans en 1782.²²

¹⁹ A. D. Landes, 2 C 1678 (Contrôle, Bureau de Tartas, Centième denier).

²⁰ Les prénoms "Jean et autre Jean" ont été ajoutés. Les signatures ne coïncident avec aucune des signatures "Nougaro" du registre paroissial de Boos. En revanche, une tante de Jean Morlanx a été mariée en premiers noces avec le sieur Nogaro, marchand de Saint-Paul-lès-Dax, mort avant 1743 (A. D. Landes, 3 E 1-27).

²¹ Etude Montfort, Cardenau, notaire, selon A. D. Landes, II F 250 (Vincent Foix, Dictionnaire des seigneuries, article Hourcau).

A Sort, il possède le Moulié et 18 métairies. Il est maire de Sort en 1793.²³

Jeanne Maubay, rentière, âgée de 76 ans, mariée avec Monsieur Jean Morlans, meurt à Laluque (à Maubay) le 29 octobre 1820.

Sieur Jean Morlanx, rentier, âgé de 82 ans, veuf de Jeanne Maubay, décédée à Laluque, meurt à Sort (à Morlanx) le 11 décembre 1821.

- Jean Maubay (1745-1745)

Né à Laluque (à Maubay) le 22 avril 1745. Fils de Jean Maubay, laboureur, et de Bertranne Nogaro. Le parrain est Jean Mora, laboureur, de Boos, remplacé par Pierre Lafitte, benoît. La marraine est Catherine Pomiers, de Laluque.

Jean Maubay, âgé d'environ 7 mois, meurt à Laluque (à Maubay) le 30 novembre 1745.

- **Catherine Maubay, rentière (1746-1827)**

Née à Laluque (à Maubay) le 23 octobre 1746. Fille de Jean Maubay, laboureur, et de Bertrande Nogaro. Le parrain est Jean Lalanne, négociant, de Téthieu, remplacé par Barthélemy Batbedat. La marraine est Catherine Caule, de Boos, qui a signé.

Le 17 novembre 1774, devant Mancamp, notaire à Pontonx, le sieur Jean Maubay, négociant, habitant de Laluque, constitue Samson de Laborde, maître ès arts, habitant de Pontonx, pour son procureur général et spécial. Il lui donne « plein et entier pouvoir » de se transporter à Saint-Vincent-de-Xaintes, au parloir de Sainte-Claire, afin d'assister au contrat de mariage de Paul Cardenau, maître ès arts, juge de la baronnie de Hinx, et de Demoiselle Catherine Maubay, sa fille puinée et de feu Catherine Nogaro [sic]. Il lui constitue pour ses droits légitimaires, les maisons, métairies et biens appelés à Barroubé, Gouardère et Hourclon, situés à Gamarde, qu'il a « tout récemment acquis », la somme de 3600 livres en argent, savoir 600 livres pour lui tenir lieu de lit, habits nuptiaux et autres nippes, payables comptant et les 3000 livres payables le 24 juin suivant, jour de la Saint Jean-Baptiste.²⁴ Catherine Maubay a sans doute grandi au couvent de Sainte-Claire de Dax.

Le 22 novembre 1774, à Saint-Vincent-de-Xaintes, Demoiselle Catherine de Maubay, âgée d'environ 26 ans, fille de Jean Maubay, négociant, et de feu Catherine Lannevère [sic], native de Laluque, actuellement paroissienne de Saint-Vincent-de-Xaintes, épouse M^e **Paul Cardenau**, âgé d'environ 26 ans, maître ès arts, juge de la baronnie de Hinx, fils de M^e Jean Cardenau, notaire royal et procureur d'office de Gamarde, et de feu Demoiselle Anne Destouesse, natif de Gamarde.

Paul Cardenau, juge de paix du canton de Gamarde, âgé de 45 ans, époux de Catherine Maubay, meurt à Gamarde (à Loustau) le 19 décembre 1793.

Catherine Maubay, propriétaire, âgée de 80 ans, veuve de Monsieur Cardenau, meurt à Gamarde (à Loustau) le 25 octobre 1827.

²² Archives du Tribunal de Dax, selon A. D. Landes, II F 250 (Vincent Foix, Dictionnaire des seigneuries, article Hourcau).

²³ A. D. Landes, II F 250 (Vincent Foix, Dictionnaire des seigneuries, article Hourcau).

²⁴ A. D. Landes, 3 E 2-34/1 (Minutes de Deléon, notaire à Dax). Le contrat de mariage est manquant.

Autres Maubay de Laluque

Marie de Maubay (vers 1643-1679)

Marie de Maubay, âgée de 36 ans, meurt à Laluque le 4 novembre 1679.

Jeanne de Villenave, femme de **Jean de Maubay**, âgée de 40 ans, meurt à Laluque le 3 janvier 1717.

Jean Maubay (vers 1677-1731) meurt à Laluque le 23 novembre 1731, âgé de 54 à 55 ans et est enseveli dans l'église.

Le 29 janvier 1732, à Laluque, **Marie Dupouy, veuve Maubay**, épouse **Louis Bossiat, chirurgien**.

D'où :

- Dominique Boussiat (1732-1732)

Né à Laluque le 14 décembre 1732. Fils de Louis Boussiat, chirurgien, et de Marie Dupouy. Le parrain est Dominique Degert, greffier, de Laluque, la marraine, Jeanne Maubay.

Dominique Boussiat meurt à Laluque le 24 décembre 1732.

- Marie Boussiat (1735-1735)

Née à Laluque le 6 février 1735. Fille de Louis Boussiat et de Marie Dupouy. Le parrain est André Dubourdieu, de Laluque, la marraine, Marie Dupouy, de Taller.

Marie Boussiat meurt à Laluque le 8 février 1735.